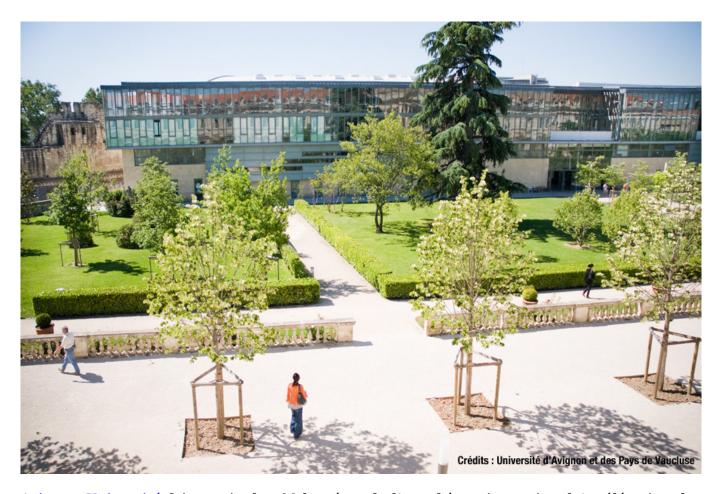


Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 20 avril 2023

Avignon Université reçoit une enveloppe de 2 083 395€ pour son projet Expansion



Avignon Université fait partie des 44 lauréats de l'appel à projet national Accélération des stratégies de développement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Son projet Expansion a pour objectif d'augmenter l'impact de l'établissement dans ses écosystèmes par le développement de son potentiel de formation, de recherche et de ses partenariats.

Le 13 avril dernier, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a organisé un événement pour célébrer les 1500 projets de recherche exploratoire financés par le Conseil européen de la recherche. Durant cet événement, la ministre Sylvie Retailleau a remis une enveloppe de 2 083 395€ à Avignon Université pour son projet Expansion.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 20 avril 2023

Un projet qui compte parmi les 44 lauréats, qui vont être financés pour une durée comprise entre 6 et 10 ans, pour une enveloppe globale de 200 000 000€.

Le projet Expansion d'Avignon Université

Le projet Expansion vise à généraliser le développement de l'alternance dans les formations d'excellence d'Avignon Université. Le pôle 'Ingénierie' du service de formation tout au long de la vie sera notamment renforcé avec la création de 5 licences professionnelles et 6 parcours de masters supplémentaires en 6 ans pour un volume de 25 formations certifiées <u>Qualiopi</u>.

Ce projet vise également à accélérer le déploiement des chaires partenariales par le mécénat en consolidant le pôle 'Valorisation transfert de technologie et Partenariats' de la direction d'appui à la recherche et à l'innovation, qui devrait permettre la création de 6 nouvelles chaires partenariales en 6 ans puis 3 chaires en autonomie financière totale, pour un volume de 11 chaires partenariales en 2029.

Enfin, l'un des objectifs est de créer une Cellule Europe chargée d'accompagner les chercheurs dans la réponse aux appels à projets européens en structurant le pôle 'Ingénierie de projets de recherche et développement international' de la direction d'appui à la recherche et à l'innovation. Cela devrait permettre d'augmenter la quantité des projets déposés et d'améliorer leur qualité, de diversifier les programmes auxquels les laboratoires émargent, et d'assurer un retour sur investissement.